

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 89 (2017)

**Heft:** 1

  

**Rubrik:** Brèves

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## FRIBOURG

### Viva Plus – Coopérative d'habitation

A Bulle, cette nouvelle coopérative travaille sur une réalisation de 25 logements adaptés pour seniors. Une demande préalable a été déposée pour la construction, au centre de La Tour-de-Trême, de deux petits locatifs (R+2 et R+3), et pour la reconstruction d'une ancienne grange en un volume habitable. Le projet prévoit un appartement pour le concierge social. Et une salle commune qui pourrait faciliter des synergies avec les services d'aides à la personne, et l'accueil d'aînés du quartier. Si tout se déroule bien, la coopérative envisage de construire une quinzaine de logements supplémentaires sur une parcelle voisine.

Côté fédéral, le projet de Viva Plus a déjà obtenu le soutien du Fonds de roulement, et une demande auprès de la Coopérative de cautionnement hypothécaire est en cours de révision. Localement, la coopérative ne désespère pas de pouvoir bénéficier d'une aide, via la nouvelle loi cantonale fribourgeoise Senior Plus.

La coopérative, sensibilisée par la problématique du logement des seniors, s'appuie sur les compétences de membres de son comité actifs dans le domaine de l'immobilier. Elle bénéficie également de l'engagement du propriétaire du terrain, qui acquerra des parts sociales pour une valeur équivalente à 10% de l'investissement total. Seule ombre au tableau à ce jour, selon Viva Plus: le manque de support des autorités locales, qui ont déjà imposé un mandat d'étude parallèle (MEP) sur cette petite parcelle. Ceci pour un projet d'habitat à loyers modérés au bénéfice des aînés de la commune et de la région...



drement seront assurées par le home médicalisé voisin, Le Clos. La fondation gère déjà quatre homes et une pension. Le Clos des Vignes est son premier immeuble d'appartements adaptés. Elle envisage d'en construire d'autres sur des terrains dont elle a la maîtrise, pour environ 70 logements supplémentaires.

### La Coopérative d'en face

A Neuchâtel, la coopérative va construire un immeuble Minergie P (R+3) et rénover d'anciens ateliers (R+1) pour un total de 21 logements et une salle commune, dans le quartier du Vieux-Châtel, à proximité de la gare. Après l'obtention d'une aide du Fonds de roulement, cette nouvelle entité a obtenu du canton un prêt de 700 000 francs. En application de sa nouvelle politique, l'Etat a également acquis pour 230 000 francs de parts sociales dans le projet. Première coopérative participative du canton, la Coopérative d'en face avait obtenu le terrain, propriété de la Ville de Neuchâtel, en DDP, notamment grâce à son engagement en faveur de la mobilité douce: selon ses statuts, les habitants s'engagent à faire «sans voiture» – seules trois places de parking sont



générees – pour handicapés et véhicules en auto-partage. La coopérative a également satisfait à des exigences relatives à la restauration des anciens ateliers (qui n'étaient pourtant pas classés) et en limitant les surfaces constructibles (qu'un opérateur classique n'aurait sans doute pas pu rentabiliser avec des loyers abordables). A l'avenir, ce projet pourrait tenir lieu de modèle pour une densification raisonnée sur des «dents creuses» situées dans des quartiers résidentiels. Selon le programme, les travaux devraient débuter dès septembre, pour des emménagements mi-2019.



## NEUCHÂTEL

### FECPA

A Neuchâtel, la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA) construit des appartements adaptés, à la rue du Clos-de-Serrière. Le bâtiment Minergie baptisé Les Vignes du Clos comprendra quinze deux pièces et demi avec balcon, cave et locaux communs (buanderie, salle de 45 m<sup>2</sup> avec cuisine). Les emménagements auront lieu en juillet. Les prestations d'enca-



## GENÈVE

### Unilogis

A Genève, la coopérative va construire 114 studios pour étudiants (dont 6 prévus pour personnes souffrant d'un handicap physique), 11 logements en colocation pour étudiants, et 2 logements en colocation pour personnes à déficience intellectuelle, à l'avenue de Jolimont, dans le secteur du Mervelet. Unilogis a obtenu le terrain, propriété de l'Etat, en DDP. Le projet bénéficie notamment du sou-



tion du Fonds de roulement et de l'Etat du Valais (CPVAL). La construction de cet immeuble Minergie en R+6 débutera après l'été. Dans le cadre de ce projet, la coopérative étudie des pistes afin d'accueillir des étudiants/es canadiens/nes et d'établir des synergies avec des centres de formation québécois, dans le domaine de la santé.

**Cooplog Soubeyran**

A la suite d'un concours, la coopérative Cooplog Soubeyran s'est vu attribuer un terrain en droit de superficie par la Ville de Genève, et va procéder à la construction d'un immeuble (R+6) de 21 logements et de 15 places de parc, répondant au standard de Très haute performance énergétique (THPE). Le bâtiment sera situé rue de Soubeyran 3, dans un quartier où les villas cèdent pro-



gressivement la place à des projets d'habitat collectif, et notamment coopératif.

Active depuis la fin des années 80, Cooplog se définit comme «Une coopérative qui crée des coopératives d'habitation.» La prospection foncière, la réalisation de projets immobiliers et la transmission des immeubles aux nouvelles coopératives d'habitation qu'elle a conçues, font partie intégrante de ses compétences. Cooplog Soubeyran sera la dixième structure créée selon ce modèle. La précédente, Cooplog Gavard et ses 34 logements Minergie P, a été inaugurée en décembre 2015 à Carouge.



**VAUD**

**SCI LaMaison Ouvrière et SILL SA**

A Lausanne, avenue de la Sallaz, les deux coopératives construisent trois bâtiments (R+7, R+7 et R+6) pour un total de 194 logements (loyers subventionnés, surveillés, libres, appartements protégés et studios pour étudiants). Le complexe abritera aussi des bureaux, des commerces, une garderie, une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et la bibliothèque universitaire du CHUV. Trois DDP distincts ont été accordés par la Ville de Lausanne. Deux immeubles seront labellisés Minergie P-Eco, le troisième, qui comporte d'importantes surfaces commerciales, sera «Société à 2000 Watts». Les bâtiments, proches du CHUV à l'Est, surplomberont le vallon du Flon à l'Ouest. Les coopératives sont en négociation avec les services industriels pour un dispositif d'autoconsommation en électricité. Selon ce principe, les bâtiments bénéficieraient en primeur de la production des panneaux solaires installés sur les toits, ce qui permettrait d'économiser une partie des frais de transports d'électricité habituellement comptabilisés. Les travaux ont débuté en janvier. Les emménagements sont prévus pour le printemps et l'été 2019.



☎ 0848 62 58 32  
**maltech.ch**  
 location • technique • formation